

Champ d'application:
 Tarifs:

Toute la Suisse
 Contribution de l'employé: 1 % de la masse salariale soumise à la AVS

Contribution de l'employeur: 4 % de la masse salariale soumise à la AVS (01.01.2012 -)

Décompte du au

Retraite anticipée

Nom, prénom	Numéro de sécurité (sociale (Numéro AVS))	Année de naissance	Entrée / Sortie	Nombre d'heures	Masse salariale	Contributions CHF
Total						

(les listes informatique de l'entreprise contenant les indications demandées sont également acceptées)

Adresse précise de l'entreprise:

Lieu:

--

Date:

--

Signature: _____